

le journal des
HAYANGEOIS

le magazine municipal de la Ville de Hayange - numéro 72, mai 2025



ILS NOUS PROTÈGENT

HOMMAGE À NOS SAPEURS-POMPIERS ET POLICIERS MUNICIPAUX

TRAVAUX
LES PROJETS
D'INVESTISSEMENTS

INFO/INTOX
LA VÉRITÉ SUR LA
GESTION DE HAYANGE

HISTOIRE LOCALE
SI HAYANGE
M'ÉTAIT CONTÉ

SOMMAIRE

Directeur de la publication : Fabien Engelmann
Pour joindre la rédaction : Mairie de Hayange,
1 place de la Résistance et de la Déportation, 57700 Hayange
Imprimeur : Imprimerie Klein,
9 Rue du Maréchal Foch, 57240 Knutange
Crédits photos : Ville de Hayange

EN COUVERTURE

Police municipale :
La proximité au cœur de la ville 10

Hommage de Hayange
à ses sapeurs-pompiers 12



LE MOT DU MAIRE

Hayange, première ville
de Moselle où il fait bon vivre ! 3

LE CCAS AVEC LES SÉNIORS

Spectacles et repas de fêtes 26

TRIBUNE

Aggression au couteau :
le cri d'alarme du Maire 4

J'ACHÈTE HAYANGEOIS

Les nouveaux commerçants
hayangeois à votre service 22

INFO OU INTOX ?



Fake news : le vrai du faux 6

Agglo du Val-de-Fensch :
Des vérités à rétablir 8

Collectivités : qui fait quoi ? 9

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS HAYANGEOISES

Une vie associative extrêmement
dynamique à Hayange 24

TRAVAUX

Projets en cours et à venir 14

SI HAYANGE M'ÉTAIT CONTÉ



Louis 1^{er} le Pieux : le destin
impérial se décide en Moselle 26

INCLUSION PROFESSIONNELLE

Visite à l'ESAT Le Castel 16

HAYANGE SE SOUVIENT

Commémorations patriotiques 30

FESTIVITÉS HIVERNALES

Les Fêtes à l'honneur à Hayange 18

État civil 32

Expression politique municipale 34

LE MOT DU MAIRE

par
Fabien Engelmann

Il y a quelques semaines, notre ville a été le théâtre d'un crime effroyable : une habitante de Hayange a été poignardée à mort par un homme de nationalité roumaine, présent illégalement en France et que l'État n'avait pas jugé bon d'expulser. Dans ce magazine, je reviens sur ces faits d'une extrême gravité, qui peuvent concerner tous les territoires de France, et propose des solutions aussi efficaces que possible.

La municipalité ne dispose ni des pouvoirs ni des moyens de se substituer à l'État dans ses prérogatives de sécurité, mais nous faisons tout notre possible au travers de notre police municipale, en renforçant ses effectifs et en modernisant son

équipement. C'est pourquoi nous lui consacrons un article dans ce nouveau numéro de votre bulletin municipal.

Malgré ce tragique événement, les investissements que nous réalisons depuis onze ans au service des Hayangeois portent leurs fruits : notre ville a encore gagné une place au palmarès 2025 des communes où il fait bon vivre, se classant 5^e de tout le département et même 1^{re} parmi les communes de 10 000 à 20 000 habitants. Ce classement est établi selon 190 critères objectifs, notamment la qualité de vie, la sécurité, les finances et les impôts locaux, l'éducation, les sports et loisirs, les transports, les commerces et services, l'immobilier et l'environnement.

Depuis maintenant onze ans à la tête de notre ville, nous sommes fiers de ce résultat, qui récompense tout le travail accom-

pli. Pour autant, ce n'est pas une fin en soi. C'est pourquoi, dans les pages de ce bulletin, vous trouverez la liste de tous les prochains investissements destinés à améliorer encore davantage notre cadre de vie : nouvelles cantines scolaires, équipements sportifs et de loisirs, éclairages publics, santé... autant de projets utiles à tous les habitants.

Après onze années passées à vos côtés, nous sommes fiers de notre bilan, malgré un contexte économique difficile pour toutes les communes. Nous restons cependant plus que jamais déterminés à poursuivre cet engagement avec vous, pour continuer à faire de Hayange un lieu où il fait bon vivre. ■

**NOTRE VILLE A
ENCORE GAGNÉ
UNE PLACE AU
PALMARÈS 2025
DES COMMUNES OÙ
IL FAIT BON VIVRE,
SE CLASSANT
5^E DE TOUT LE
DÉPARTEMENT ET
MÊME 1^{RE} PARMIS
LES COMMUNES DE
10 000 À 20 000
HABITANTS.**



AGRESSION AU COUTEAU À HAYANGE : LE CRI D'ALARME DU MAIRE FABIEN ENGELMANN FACE À L'IMPUISSANCE DE L'ÉTAT

Après la violente agression au couteau qui a provoqué le décès d'une femme à Hayange, le maire, Fabien Engelmann, a publié une tribune dans le Journal du Dimanche, y soulignant les limites des pouvoirs municipaux en matière de sécurité et pointant la responsabilité de l'État dans la protection des Français.

La violente agression au couteau survenue à Hayange a suscité de vives réactions quant aux pouvoirs des maires en matière de sécurité. Or, en réalité, aucun maire, même le plus déterminé, ne peut prétendre éradiquer totalement la criminalité sur son territoire. Il est donc nécessaire de poser un constat lucide et honnête sur les limites et les responsabilités de chacun, à commencer par celles des élus locaux.

Le principal levier d'action d'un maire pour garantir la tranquillité publique reste sa police municipale. À Hayange, nous l'avons bien compris : nous avons massivement investi dans son développement, augmentant considérablement

ses effectifs, améliorant son équipement et allant jusqu'à armer nos agents pour leur permettre d'agir efficacement face aux menaces. Le tout, sans jamais alourdir la fiscalité locale — un choix qui relève autant de la volonté politique que du respect des contribuables.

Mais soyons réalistes, cette ambition se heurte à une barrière infranchissable : les ressources financières d'une commune, par définition limitées. Même avec les arbitrages budgétaires les plus audacieux, aucune ville, aussi déterminée soit-elle, ne peut se doter d'une force de police municipale aux moyens illimités.

Quand bien même le pourrait-elle, souhaiterait-on vivre à la manière d'un monde orwellien, dans une société où chaque citoyen serait surveillé 24 heures sur 24 par un policier afin de prévenir tout méfait ? Outre son caractère irréaliste, une telle vision serait incompatible avec nos valeurs de liberté. Non, l'éradication totale des crimes et délits n'est pas à la portée d'un maire, ni d'aucune autorité humaine d'ailleurs, car elle supposerait des moyens disproportionnés et une négation totale de nos libertés fondamentales.



Dès lors, le devoir d'un maire est clair : faire le maximum dans les limites de ses prérogatives et de ses ressources. Cela passe par le recrutement, la formation et l'équipement d'une police municipale digne de ce nom, tout en préservant un équilibre budgétaire pour ne pas sacrifier les autres missions essentielles de la ville ni asphyxier les habitants sous une pression fiscale écrasante.

La sécurité ne dépend pas uniquement des maires

Mais la sécurité ne dépend pas uniquement des maires. L'État, par son rôle régalien, porte une responsabilité bien plus large : protéger, prévenir, punir, dissuader. Si l'honnêteté nous oblige à reconnaître qu'il ne peut, lui non plus, empêcher toute forme de délinquance — quelle que soit sa couleur politique par ailleurs —, il a néanmoins le devoir de faire le maximum pour assurer la sécurité des citoyens.

Or, force est de constater qu'il faillit trop souvent à sa mission. Le cas de Hayange en est l'illustration : comment un délinquant étranger, condamné à une obligation de quitter le territoire français, peut-il encore se trouver sur notre sol et commettre un acte aussi grave ? Cette question ne relève pas d'une fatalité, mais d'un abandon. L'État refuse même d'informer les maires de la présence éventuelle, dans leur ville, d'individus fichés S ou sous le coup d'une OQTF. Nous sommes ainsi laissés dans l'ignorance, impuissants face à des menaces que nous pourrions anticiper.

L'État n'assume pas non plus ses responsabilités en matière de répression et de dissuasion. L'appareil législatif limité ou le manque de moyens alloués à la justice empêchent de réprimer efficacement la délinquance. Les forces de l'ordre, malgré leur dévouement, souffrent d'un sous-effectif chronique. Quant aux prisons, leur saturation est telle que l'État renonce à en construire de nouvelles, préférant des alternatives qui diluent la dissuasion pénale. Ces carences structurelles sont autant de signaux d'un désengagement coupable.

Pire encore, l'État persiste à ignorer une réalité que les chiffres et les faits confirment implacablement : l'immigration incontrôlée est un facteur aggravant de l'insécurité. Les statistiques sont éloquentes : prenons l'exemple de la délinquance dans les transports en Île-de-France, où les données offi-

L'État persiste à ignorer une réalité que les chiffres et les faits confirment implacablement

cielles montrent une surreprésentation des étrangers dans les infractions. Cette corrélation, loin d'être un fantasme, est également démontrée dans les vagues de terrorisme, les réseaux de trafic ou les crimes et délits qui frappent notre pays.

Pourtant, au lieu de stopper ces flux migratoires et d'assumer son devoir de protection des Français, l'État maintient des frontières poreuses et finance à grands frais la prise en charge des clandestins, au détriment de la sécurité publique.

Comme l'écrivait André Maurois, « toute politique impose des choix, et tout choix impose des renoncements ». Or, les décisions budgétaires de l'État ne semblent pas placer la sécurité des Français au rang de priorité, et le résultat est, hélas, connu : l'insécurité et la criminalité ont explosé en France.

Il préfère dilapider les ressources publiques dans des gouffres sans fond : un audiovisuel public politisé, des subventions culturelles clientélistes, une aide au développement sans retour tangible, une fraude sociale tolérée, ou encore des milliards engloutis dans des politiques migratoires laxistes.

Dans toute société humaine, il existera toujours un seuil incompressible de crimes et de délits, fruit de la folie humaine ou de l'imprévisible. Mais notre responsabilité collective — maires comme président de la République ou gouvernement — est de réduire l'insécurité à ce seul seuil résiduel inévitable, et non de créer, par négligence ou idéologie, les conditions d'un environnement où la violence prospère comme c'est le cas aujourd'hui.

La sécurité reste l'une des préoccupations majeures des Français, et à juste titre. Notre ville en a fait une priorité absolue. L'État, non. Il est temps d'en tirer les conclusions qui s'imposent : sans un sursaut national, sans une réorientation claire des moyens et des volontés de l'État, les maires, aussi déterminés soient-ils, resteront seuls face à une mission qui les dépasse. ■

INFO OU INTOX ?

Hayange n'échappe pas à la propagation de fausses informations et autres rumeurs. Pour éviter qu'elles ne s'emballent et que la ville ne devienne le terrain d'une désinformation incontrôlée, rétablir la vérité s'impose plus que jamais.

FAUX

« Le maire de Hayange n'a pas soutenu la victime de l'agression au couteau »

Certains habitants de Hayange ont reçu un tract diffamatoire contre le maire de la Ville, à tel point que son auteur n'a pas eu le courage de le signer, par peur de répondre de ses mensonges devant la Justice bien évidemment. Ce tract calomnieux prétend que le maire de Hayange n'a pas eu un mot de soutien à la victime de la terrible agression au couteau survenue à Hayange. C'est faux. Dans son communiqué que chacun peut consulter, le soir même de l'agression, il exprime très clairement son soutien à la victime ainsi qu'à sa famille. Sur les réseaux sociaux, il a précisément écrit : « Toutes mes pensées vont à la victime et mes hommages au passant blessé qui a voulu la défendre. » Tout comme le député Laurent Jacobelli qui a indiqué : « Je pense à elle, à ses proches. Elle est entre la vie et la mort. » Créer une polémique politique nauséabonde aux dépens d'une victime d'agression qui était alors encore entre la vie et la mort est absolument insupportable, a fortiori quand elle est basée sur des mensonges éhontés.



FAKE

VRAI

« La ville de Hayange maîtrise ses frais de justice »

L'opposition municipale reproche chaque année à la Ville des dépenses exorbitantes de justice. Or, les chiffres qu'elle avance sont grossièrement exagérés et mélangés avec les honoraires d'avocats et les cotisations d'assurance des bâtiments et de responsabilité civile. Comme toutes les communes, nous faisons face à des litiges inévitables dans la gestion publique. Mais contrairement à ce qui est dit à travers ces accusations, cette situation est gérée avec rigueur, l'équipe municipale refuse de se laisser faire et veille toujours sur l'intérêt des Hayangeois, sans excès ni outrances.



FAUX

« La Mairie de Hayange connaît un turnover record de son personnel »

Non seulement l'opposition municipale se fait un devoir de critiquer le travail des agents de la Ville, mais elle affirme que la commune connaît un turnover sans précédent dans son personnel d'encadrement. C'est tout à fait faux, puisque le taux de rotation au sein des services de la ville est de seulement 3,5 % , bien loin de la moyenne nationale de 15 % dans les entreprises françaises.

Malgré l'attractivité du Luxembourg et une nouvelle génération qui change régulièrement de poste, notre ville reste un employeur stable. Nous mettons un point d'honneur à favoriser l'épanouissement professionnel et la bonne entente au travail. Résultat : des équipes motivées, des agents fidèles et un service public de qualité pour les Hayangeois.



NEWS



FAUX

« La Ville de Hayange n'investit pas assez »

L'opposition municipale affirme que la Ville n'investit pas assez dans la commune, mais dans une situation financière très difficile des collectivités où l'État baisse ses dotations, le TeMo, gestionnaire de transports des bus, nous ponctionne plus d'argent et l'inflation augmente toutes nos charges de fonctionnement sans recettes supplémentaires, ces élus réclament d'augmenter les impôts des Hayangeois pour financer les investissements qu'ils exigent ! La majorité municipale s'y refuse. Elle n'a pas augmenté les impôts locaux depuis plus de 10 ans, et malgré cela elle continue d'investir énormément en faveur des habitants. Durant l'année écoulée, plus de 6 millions d'euros d'investissements ont été réalisés, dont 1,8 million d'euros pour un nouveau restaurant scolaire à Marspich, 1 million pour les clubs sportifs, 1,4 million pour la culture et les associations, 300 000 € pour la voirie et 800 000 € pour les éclairages publics entre autres investissements utiles.

AGGLO DU VAL-DE-FENSCH CERTAINES VÉRITÉS À RÉTABLIR



VRAI

**« L'extrême-gauche
locale est sectaire et
intolérante »**

Après avoir isolé la Ville de Hayange au sein des instances de l'agglomération du Val de Fensch, l'extrême-gauche persiste dans son sectarisme. Dans l'une de leurs officines grassement subventionnées par nos impôts, la directrice du *Gueulard+* de Nilvange, s'est illustrée par des propos scandaleux au micro de France culture :

« *Il est inacceptable pour moi de dialoguer avec un élu RN* ». Rappelons que la salle de spectacle dont elle a la gestion ne survit que grâce à de larges subventions : 1 000 000€ dont 400 000€ en provenance du Val-de-Fensch et donc directement de nos impôts, pour attirer à peine 11 000 personnes à l'année ! Elle devrait prendre exemple sur la programmation culturelle de notre ville, avec des événements populaires et accessibles, comme notre Fête du cochon qui a réuni en 2024 plus de 13 000 visiteurs en une seule journée, plus que son théâtre en un an...

VRAI

**« Le TeMo peine
à transmettre des
documents publics
demandés par la Ville »**

Suite à l'explosion de la contribution réclamée par le Syndicat de transports (TeMo) à la Ville de Hayange (+ 442 000 € en un an !!!), cette dernière a demandé à consulter les documents financiers du TeMo (ex Smitu) afin de faire la lumière sur la gestion opaque de ce syndicat lourdement endetté. Or, un mystérieux cambriolage aurait eu lieu, et de nombreux documents, dont les pièces demandées (comme c'est dommage) ont ainsi été dérobés. Nouveau revirement dans cette affaire : après avoir indiqué que l'ensemble du matériel informatique avait disparu, le directeur prétend désormais qu'il ne s'agirait que d'une simple clé USB ainsi que d'un ordinateur portable de l'accueil. Alors, le TeMo transmettra-t-il un jour ces documents pourtant publics ? La justice a été saisie.

FAUX

**« La fusion des agglomérations est
source d'économies pour les habitants »**

Début 2025, Michel Liebgott et Pierre Cuny, respectivement présidents du Val-de-Fensch et de Thionville Portes-de-France, présentaient leurs vœux devant un parterre d'officiels, dans une mise en scène grotesque : sous les projecteurs, « Michou et Pierrot » — les surnoms qu'ils se donnent — ont proclamé, tout sourire, que la fusion des agglos sera un succès et que les économies seront au rendez-vous. Mais la réalité est tout autre. Avant même que la fusion ne commence, les habitants de Hayange subissent déjà une hausse de leur taxe intercommunale de +143 % ! Cette augmentation sert uniquement à aligner les taxes des deux territoires... et ce n'est qu'un début ! Pendant que les frais commencent déjà à exploser, on apprend que des millions d'euros vont être engloutis aux frais du contribuable dans la construction d'un nouveau siège à Thionville, alors que 12 millions d'euros avaient déjà été injectés il y a quelques années dans la transformation du siège actuel de la CAVF, à Hayange, pour rien donc...

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES QUI FAIT QUOI ?

Chaque collectivité dispose de compétences précises prévues par la loi qui ne peuvent être déléguées à une autre collectivité, sauf rares exceptions. Cela devient problématique lorsque nos concitoyens ne savent plus à qui s'adresser pour traiter leurs demandes particulières. La Ville de Hayange, souvent abandonnée par les collectivités compétentes, doit trop souvent y palier en finançant elle-même des domaines comme la santé, la sécurité ou le social alors qu'ils n'entrent pas dans son champ d'action légal. Nous faisons le point ici.

LA VILLE DE HAYANGE

s'occupe des services de proximité comme l'état civil, les écoles maternelles et primaires, l'urbanisme local, la voirie communale, les services sociaux, l'éclairage public, la culture et le sport. (Exemples : les demandes d'actes de mariages/décès/naissances, de carte d'identité et passeport, de permis de construire, d'inscriptions scolaires, d'action sociale ou pour les seniors se font en Mairie)

L'AGGLO DU VAL-DE-FENSCH

gère la politique du logement, le développement économique de son territoire, l'aménagement des espaces, les déchets, l'eau et l'assainissement, la santé, certains équipements culturels et sportifs, le numérique. (Exemples : certaines demandes d'aides aux entreprises, à la santé et au patrimoine se font auprès de la CAVF)

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

gère l'action sociale (RSA, APA, aide sociale à l'enfance), les collèges, les routes départementales et les transports scolaires, ainsi que les SDIS (pompiers). (Exemples : les demandes de RSA, d'aide au logement, au handicap, à l'insertion sociale, etc. se font au Conseil départemental)

LA RÉGION GRAND-EST

est compétente pour le développement des entreprises, la formation professionnelle, les lycées, les transports régionaux, l'aménagement du territoire, la gestion des fonds européens, l'agriculture, la santé et la culture. (Exemples : l'orientation des apprentis et lycéens, la santé, les demandes de subventions culturelles, agricoles, pour la rénovation des bâtiments, etc. se font au Conseil régional)

L'ÉTAT

conserve les compétences régaliennes (justice, défense, sécurité, diplomatie) et intervient aussi dans l'éducation nationale, la santé, l'environnement, les grands projets d'aménagement du territoire, les routes et voies ferrées. (Exemples : la délivrance de titres (cartes grises, permis de conduire, titres de séjour, naturalisations), se fait en Préfecture.)

La gestion des déchets un engagement commun

La gestion des déchets ménagers repose en grande partie sur la responsabilité de chacun. Les usagers ont l'obligation de trier leurs déchets à la source, en respectant les consignes de tri sélectif. Cette démarche permet de valoriser les matières recyclables, de limiter les volumes incinérés ou enfouis, et de préserver l'environnement.

La collecte des déchets relève de la compétence de l'agglomération, qui organise le ramassage selon un calendrier précis et met à disposition des équipements adaptés : bacs, conteneurs, points d'apport volontaire. Pour les déchets encombrants, dangereux ou non recyclables, des déchetteries gratuites sont accessibles à tous les habitants du territoire.

Malgré ces dispositifs, les dépôts sauvages persistent et constituent une infraction. En plus de nuire au cadre de vie, ils engendrent des coûts importants pour la collectivité. Il est donc essentiel de rappeler que le civisme et le respect des règles sont les premiers gestes pour une gestion durable de nos déchets.

POLICE MUNICIPALE

LA PROXIMITÉ AU CŒUR DE LA VILLE



Présente sur le terrain au quotidien, la Police Municipale de Hayange veille à la sécurité et à la tranquillité des habitants. Entre patrouilles, surveillance des écoles, interventions et lutte contre les incivilités, son action est essentielle. Découvrez son bilan 2024 et les renforts prévus en 2025 pour mieux protéger les Hayangeois

Au 1^{er} janvier 2025, la Police Municipale de Hayange compte neuf agents, deux agents de surveillance de la voie publique, un secrétaire et une brigade canine. Sa mission est claire : assurer la sécurité, faire respecter les arrêtés municipaux et veiller au maintien de l'ordre dans la ville. Chaque jour, les agents patrouillent dans les quartiers, aux abords des écoles et sur les axes routiers pour prévenir les incivilités et garantir la tranquillité publique. Au-delà des contrôles et interventions, ils assurent un rôle de proximité en répondant aux préoccupations du quotidien : stationnements gênants, nuisances, objets trouvés, conflits de voisinage et accidents. Présents sur le terrain, ils allient écoute, prévention et réactivité pour offrir aux Hayangeois un cadre de vie serein.

Des missions variées pour garantir l'ordre public

La Police Municipale intervient également en matière de salubrité publique, en réalisant des visites d'appartements insalubres en lien avec les services municipaux, et assure la gestion des animaux errants en collaboration avec la fourrière municipale.

Au-delà du maintien de l'ordre et de la verbalisation, la Police Municipale joue un rôle essentiel dans plusieurs domaines :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Contrôles de vitesse, dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants, surveillance du stationnement.

TRANQUILLITÉ DES QUARTIERS

Patrouilles régulières, prévention des incivilités, lutte contre les dégradations du mobilier urbain.

PROTECTION DES ÉCOLES

Surveillance des entrées et sorties, sécurisation des abords des établissements.

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

Encadrement des manifestations sportives, culturelles et des festivités locales.

INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT

Gestion de la circulation, assistance aux victimes, coordination avec la Police Nationale et les pompiers.

Un équipement moderne pour des interventions efficaces

Pour mener à bien ses missions, la Police Municipale de Hayange dispose de moyens adaptés :

- 3 véhicules de patrouille équipés pour les interventions.
- Environ 200 caméras de vidéosurveillance pour renforcer la surveillance et faciliter les interventions.
- Outils de contrôle routier : cinémomètre, éthylotests, tests salivaires.
- Dispositif DIVA, permettant de stopper les véhicules en fuite.

Les agents sont également équipés d'un armement réglementé et de matériel de protection adapté pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle des habitants.

Bilan 2024 : une activité soutenue

L'année 2024 a été marquée par une intensification de l'activité de la Police Municipale, avec les résultats suivants :

- 1 158 infractions routières verbalisées (excès de vitesse, stationnements gênants, infractions au code de la route).
- 93 véhicules mis en fourrière, principalement pour stationnement abusif de plus de 7 jours ou abandon d'épaves.
- 554 arrêtés municipaux rédigés pour encadrer travaux, déménagements, manifestations et occupations du domaine public.

En parallèle, une lutte active contre les nuisances a été menée, avec des interventions ciblées contre les regroupements de marginaux, la consommation d'alcool sur la voie publique et l'utilisation de motocross non homologués.

Afin de s'adapter aux nouvelles exigences en matière de sécurité, la municipalité prévoit en 2025 l'acquisition de pistolets à impulsion électrique (Taser) et de lanceurs de balles de défense (Flash-Ball).



Police municipale de Hayange
Espace Raymond Gatti, 57700 Hayange
Téléphone : 03 82 86 43 28

Horaires : Lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi :

8h - 12h / 14h - 17h

Vendredi :

8h - 12h / 13h30 - 16h

Fermée le samedi et le dimanche

L'HOMMAGE DE HAYANGE À SES SAPEURS-POMPIERS

La caserne de Hayange renforce son identité et sa cohésion à travers des initiatives marquantes. Entre mémoire, engagement et transmission, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers continue de rassembler et d'évoluer, accompagnée par la Mairie qui l'aide à hauteur de 8 000 € chaque année.

Depuis l'installation du nouveau comité de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Fabien Keff, son ex-président, a dressé un constat qui s'imposait : les agents de la caserne de Hayange peinent à se fédérer autour d'un passé commun.

Fresque et stèle

Pour y remédier, un projet fédérateur a été initié par le Lieutenant Krettnich et son adjoint d'alors, le Lieutenant Prandi. Avec l'artiste Assan-Touati de Florange, des fresques retraçant l'histoire de la caserne et de la vallée ont vu le jour début 2023.

Début 2024, une stèle monumentale a été installée sur le parvis. Symbolique et durable, cette œuvre repose sur une structure en béton réalisée avec l'appui des services techniques de la Ville.

La pierre, taillée par l'artisan Laurent Melchior de « *La Pierre au Naturel* » à Volstroff, trône désormais au centre de la place d'armes de la caserne.

Financée à hauteur de 12 000 € par l'Amicale, cette stèle offre un lieu de recueillement en hommage aux anciens et aux collègues disparus.

Participation aux événements, notamment à la Fête du cochon

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Hayange participe activement aux différentes manifestations de la ville, telles que la Saint-Jean, la Fête Nationale ou encore la Fête du Cochon. Chaque année, elle réussit à mobiliser ses adhérents pour assurer la tenue des stands !

Sainte-Barbe 2024

La Sainte-Barbe 2024 des sapeurs-pompiers de Hayange a été marquée par deux temps forts.

Le matin, une cérémonie protocolaire s'est déroulée en présence de Fabien Engelmann, de l'Adjoint Denis Centomo et du Conseiller municipal Michel Gaspard. Un hommage appuyé a été rendu aux pompiers pour leur engagement quotidien, salué par le Maire comme un véritable exemple de courage et de dévouement.

Le soir, la salle Molitor, mise à disposition par la Ville, a accueilli une soirée années 80. Costumes, musiques et décorations ont rassemblé près de 100 participants dans une ambiance festive et conviviale.





Départ du Président Fabien Keff

Après plusieurs années à la caserne de Hayange, Fabien Keff, Président de l'Amicale depuis juin 2022, a quitté la ville pour de nouveaux horizons, tout proches.

Arrivé en 2017, il s'est rapidement investi dans la vie locale, incarnant les valeurs de la vallée de la Fensch, à laquelle il était profondément attaché. Inspiré par l'histoire sidérurgique de la région – son père ayant travaillé 43 ans à l'usine de rails aujourd'hui SAARSTHAL – il a su renforcer le lien entre les pompiers et leur territoire.

Son engagement et sa passion ont marqué les esprits. La municipalité lui adresse ses sincères remerciements et lui souhaite pleine réussite pour la suite.

Félicitations à Romain Barbaro, élu nouveau Président de l'Amicale lors de l'assemblée générale du 23 février 2025 !

Passation de commandement

Le 2 octobre 2024, la caserne de Hayange a accueilli la cérémonie de passation de commandement en présence des autorités civiles et militaires.

Le Lieutenant Jacques Prandi a officiellement succédé au Lieutenant David Krettnich, désormais en poste à l'État-Major départemental de Saint-Julien-lès-Metz.

INTERVENTIONS BILAN 2024

Environ 2700 interventions en 2024

- 75 % de secours à personne
- 8 % d'incendies
- Le reste est réparti en Accident Voie Publique (AVP) ; interventions diverses (DIV) et risques naturels et technologiques (RTN)

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Lieutenant Cédric Fabbroni a rejoint l'équipe en tant qu'adjoint au chef de centre, consolidant la direction du centre de secours.

Recrutement et effectifs

Le centre de secours de Hayange recrute chaque année de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires, mais la fidélisation reste un défi. Pour renforcer ses effectifs, une campagne de recrutement est menée avec le service communication de la Ville.

Le centre s'investit aussi dans la sensibilisation des plus jeunes, accueillant des classes pour des visites pédagogiques et encadrant une classe de cadets de la sécurité civile en partenariat avec le collège Hurlevent.

Le centre compte aujourd'hui 32 pompiers professionnels et 30 volontaires, assurant la sécurité des Hayangeois au quotidien.



CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT CANTINE ET PÉRISCOLAIRE À MARSPICH

Un important projet de construction d'une cantine et d'un espace périscolaire est lancé à Marspich, à côté du Couarail. Ce projet vise à offrir aux familles des infrastructures modernes et fonctionnelles répondant aux besoins croissants de la commune. La cantine et l'espace périscolaire accueilleront les enfants hayangeois, leur offrant un cadre adapté à l'apprentissage, aux activités éducatives et aux loisirs tout au long de la journée.

Avant le démarrage des travaux, des sondages géotechniques ont été réalisés afin d'évaluer la nature du sol. Suite à ces études, la couche superficielle a été évacuée pour préparer le terrain. La construction du bâtiment a quant à elle débuté en usine.

Par ailleurs, l'ensemble de la rue sera requalifiée pour permettre la création de nombreuses places de stationnement supplémentaires. Ainsi, la rue sera davantage sécurisée qu'à présent. Le stationnement sera facilité aux abords des écoles pour améliorer l'accès pour les familles.



Avec la participation de

La Région
Grand Est

TRAVAU



REPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LED

Afin de réduire la consommation électrique, le remplacement des anciens luminaires par des éclairages LED est en cours depuis novembre dans les quartiers de Konacker et de Marspich. Ce projet vise à réduire les coûts énergétiques en installant des luminaires de 35 W et 70 W en remplacement des modèles actuels de 100 W et 150 W. L'objectif est de diminuer notre empreinte écologique et de se mettre en conformité avec la réglementation, tout en améliorant la sécurité de chacun.

Le centre-ville s'est déjà doté en partie de ces nouveaux équipements et le remplacement dans les autres quartiers de la ville est prévu pour 2025-2026.

Les nouveaux éclairages ont été conçus pour supprimer la pollution lumineuse sur les propriétés privées, tout en garantissant un éclairage adapté aux besoins des usagers de l'espace public.

PROJETS EN COURS ET À VENIR

RÉNOVATION DE LA SALLE MOLITOR

Les travaux initiés en 2024 ont bien avancé. Les murs ont été entièrement repris, tout comme la scène et la piste de danse. Il ne reste désormais plus que la finalisation du plafond avant l'achèvement du chantier.

STADE GUY DE WENDEL

Il bénéficiera d'une réfection complète avec le remplacement du terrain synthétique prévu à l'été 2025, afin de ne pas perturber la saison sportive.

NOUVELLE MAISON DE SANTÉ

Elle accueillera dès mai 2025 des kinésithérapeutes, orthophonistes et médecins généralistes dans l'ancien bâtiment de Pôle emploi. Un projet porté par le secteur privé est également en cours au rez-de-chaussée de ces locaux avec l'installation prochaines d'ophtalmologues.

SALLE MUNICIPALE MAZZINI

L'agrandissement de la salle municipale Mazzini est prévu en 2026 afin d'améliorer l'accueil des enfants au sein du périscolaire et de leur offrir des conditions adaptées à leurs besoins.

NOUVELLE SALLE DE RESTAURATION

À l'école Jean de la Fontaine, une nouvelle salle de restauration sera créée en réhabilitant une partie du préau, afin de garantir aux élèves un espace plus fonctionnel et adapté à la hausse des effectifs scolaires.

PLACES DE PARKING SUPPLÉMENTAIRES

La municipalité poursuivra l'aménagement de nouveaux parkings afin d'améliorer le stationnement en ville. À la Platerie, dans le prolongement du Lidl, de nombreuses places seront créées pour répondre aux besoins du quartier de l'hôpital. En hyper-centre, la rue Georges Clémenceau bénéficiera d'un parking supplémentaire pour faciliter l'accès aux commerces et aux services.



VISITE À L'ESAT LE CASTEL LE MAIRE DE HAYANGE SOUTIENT L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

En novembre 2024, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) et du DuoDay, initiative nationale favorisant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, Monsieur

le Maire, Fabien Engelmann, accompagné de Marie Grillo, Conseillère municipale, s'est rendu à l'ESAT Le Castel, situé à Volkrange.

Accueillis par Raphaël Clément, Directeur de l'établissement, ils ont découvert

les locaux et échangé avec les équipes ainsi qu'avec les travailleurs. Cette visite a permis de mettre en avant le rôle essentiel de cet Établissement et Service d'Aide par le Travail, géré par l'APEI de Moselle. L'ESAT Le Castel accompagne une centaine d'adultes en situation de handicap, dont certains Hayangeois, en leur proposant des conditions de travail adaptées.

Ses activités, allant de la blanchisserie à la sous-traitance industrielle, en passant par l'entretien des espaces verts et l'artisanat, contribuent à leur insertion socioprofessionnelle.

Monsieur le Maire a tenu à saluer chaleureusement l'ensemble des équipes encadrantes ainsi que tous les travailleurs pour leur engagement exemplaire et le formidable accueil qui leur a été réservé lors de cette visite.



PERMANENCES DU MAIRE 2025

Chaque mercredi de 14h à 17h



JANVIER		FÉVRIER		MARS	
1	FÉRIÉ	5	KONACKER	5	KONACKER
8	MARSPICH	12	MARSPICH	12	MARSPICH
15	ST-NICOLAS	19	ST NICOLAS	19	ST NICOLAS
22	HÔTEL DE VILLE	26	HÔTEL DE VILLE	26	HÔTEL DE VILLE
AVRIL		MAI		JUIN	
2	KONACKER	7	KONACKER	4	KONACKER
9	MARSPICH	14	MARSPICH	11	MARSPICH
16	ST NICOLAS	21	ST NICOLAS	18	ST NICOLAS
23	HÔTEL DE VILLE	28	HÔTEL DE VILLE	25	HÔTEL DE VILLE
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
2	KONACKER	REPOS ESTIVAL		3	KONACKER
9	MARSPICH			10	MARSPICH
16	ST NICOLAS			17	ST NICOLAS
23	HÔTEL DE VILLE			24	HÔTEL DE VILLE
OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	KONACKER	5	KONACKER	3	KONACKER
8	MARSPICH	12	MARSPICH	10	MARSPICH
15	ST NICOLAS	19	ST NICOLAS	17	ST NICOLAS
22	HÔTEL DE VILLE	26	HÔTEL DE VILLE	24	RÉVEILLON

KONACKER
MAIRIE ANNEXE

MARSPICH
MAIRIE ANNEXE

SAINT-NICOLAS-EN-FORÊT
C.A.S.C

HAYANGE
HÔTEL DE VILLE

En décembre, les fêtes à l'honneur à Hayange

La magie de Noël a illuminé Hayange avec ses festivités chaleureuses et féeriques. Entre Saint-Nicolas, le marché de Noël, le spectacle enchanté et le réveillon solidaire, la ville a vibré au rythme des fêtes afin d'offrir des moments inoubliables.

SAINT-NICOLAS : UN APRÈS-MIDI FESTIF

Cette année, le parvis de l'Hôtel de Ville a été le théâtre d'un après-midi magique pour célébrer Saint-Nicolas. Animations, jeux, friandises, et une tombola gratuite pour les enfants ont enchanté les participants. De belles prestations musicales ont également été proposées par la Philharmonie La Lorraine et des danses de l'association Western 57.

Bien que le traditionnel défilé de Saint-Nicolas n'ait pas eu lieu cette année, il a été décidé de le reporter pour préparer un événement encore plus grandiose en 2025. Nous souhaitons vous offrir un défilé spectaculaire, dans un cadre festif et avec encore plus de surprises !

Un grand merci aux associations, aux commerçants et aux agents de la Ville pour avoir contribué à la réussite de ce bel après-midi. Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour célébrer Saint-Nicolas dans toute sa splendeur !

RÉVEILLON DE NOËL SOLIDAIRE : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR TOUS

Le 24 décembre, la Ville de Hayange et le CCAS ont offert un réveillon solidaire aux personnes seules ou isolées, pour leur permettre de vivre un Noël chaleureux et convivial.

Comme chaque année, les élus, notamment Jean-Louis De Ram, Adjoint au Maire, ont passé la soirée avec les habitants réunis dans une ambiance festive et musicale. Les participants ont pu savourer un délicieux repas et partager des moments de joie, plongés dans la douce atmosphère du réveillon. À l'issue du repas, ceux qui le souhaitaient ont assisté à la messe de Noël à 23h en l'église Saint-Martin.

Un grand merci à Jean-Louis De Ram et à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ce réveillon solidaire, et un immense merci aux participants pour avoir fait de cette soirée un moment inoubliable.





MARCHÉ DE NOËL : UNE ÉDITION PLEINE DE SURPRISES

Le marché de Noël de Hayange a fait son grand retour cette année, offrant aux visiteurs un week-end magique et festif.

Le 14 et 15 décembre dernier, la salle Molitor et le parvis de l'Hôtel de Ville se sont transformés en un véritable village de Noël, où 70 exposants, commerçants et associations, ont présenté leurs créations artisanales et leurs produits de Noël.

Les visiteurs ont pu découvrir des idées cadeaux originales, goûter des produits gourmands et profiter de nombreuses animations dans une ambiance conviviale, idéale pour partager un moment chaleureux en famille ou entre amis.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition encore plus festive !

SPECTACLE DE NOËL : UNE AVENTURE MAGIQUE POUR LES ENFANTS

Dimanche 22 décembre, le Palace a accueilli une foule de jeunes Hayangeois pour vivre un moment inoubliable avec le spectacle de Noël « Le kidnapping du Père Noël ».

Dans cette histoire captivante, le Père Noël est kidnappé par le méchant Diabolo, et c'est aux enfants de sauver la magie de Noël ! Armés de courage et de détermination, les petits héros ont relevé des défis pour retrouver le Père Noël et empêcher Diabolo de gâcher la fête. Un spectacle riche en émotions, rires et surprises. Monsieur le Maire, accompagné de Jean-Louis De Ram, Adjoint aux festivités, a souhaité un joyeux Noël à tous

les enfants et parents présents. Corinne Henault, Adjointe à la culture, a offert un cadeau à tous les enfants sages à la fin du spectacle.

Un grand merci à la compagnie Lesarts Prod pour avoir offert aux enfants un moment aussi magique et féérique.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES : HAYANGE BRILLE DE MILLE FEUX !

Chaque année, la Ville de Hayange perpétue la tradition du concours des maisons illuminées pour les fêtes de Noël. Les habitants ont été invités à décorer leurs façades, jardins et balcons avec des illuminations spectaculaires. Ce concours est l'occasion de répandre la magie de Noël tout en mettant en valeur la créativité de chacun, avec de nombreux lots à la clé, offerts par les commerçants locaux. Grâce à leur imagination, les participants transforment la ville en un véritable décor scintillant, émerveillant petits et grands.

Une cérémonie en mairie a permis de récompenser tous ceux qui ont contribué à illuminer Hayange. Dans une ambiance conviviale, le palmarès des plus belles réalisations a été dévoilé, mettant en lumière le talent et l'investissement des habitants. Les trois lauréats ont reçu des récompenses spéciales, en reconnaissance de leurs efforts.

La Ville de Hayange remercie chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur esprit festif. Grâce à eux, la commune a brillé et offert à chacun un véritable spectacle lumineux.





SPECTACLES ET REPAS DE FÊTES AVEC LES AÎNÉS

Les fêtes de fin d'année ont été marquées par de beaux moments de partage et de convivialité pour les seniors hayangeois. Entre célébrations de Noël dans les EHPAD, repas festifs de la nouvelle année et distribution des bons seniors, la Ville de Hayange et le CCAS ont mis à l'honneur nos aînés à travers diverses initiatives chaleureuses. Retour sur ces événements qui ont apporté joie et réconfort à de nombreux habitants.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS NOS EHPAD

Les résidents des EHPAD La Forêt et Tournebride ont célébré Noël dans une ambiance chaleureuse et festive. À cette occasion, la Ville de Hayange leur a offert des cadeaux, en présence de Monsieur le Maire, Fabien Engelmann, et des élus du CCAS. Ces moments ont apporté une touche de gaieté aux fêtes de fin d'année, pour le plus grand bonheur de nos aînés.

LES BONS SENIORS 2025

Les seniors de 65 ans et plus, dont les revenus mensuels ne dépassent pas 1 034 € (pour une personne seule) ou 1 605 € (pour un couple), peuvent bénéficier des bons seniors. Les demandes seront à effectuer du 5 au 30 mai 2025 au CCAS, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de retraite ou du dernier avis d'imposition.

REPAS DE LA NOUVELLE ANNÉE DU 13 AU 17 JANVIER 2025

Du 13 au 17 janvier, les seniors hayangeois ont été conviés aux traditionnels repas de la nouvelle année organisés par le CCAS. Ces moments festifs ont débuté avec les habitants du quartier du Konacker le 13 janvier, suivis des seniors de Marspich le 14 janvier, puis ceux de Hayange Centre le 15 janvier. Enfin, le 17 janvier, les résidents de Saint-Nicolas-en-Forêt, des Cités Gargan et Bellevue, ainsi que des EHPAD La Forêt et Tournebride, ont participé à leur tour.

Ces rencontres chaleureuses ont permis de rassembler plus de 650 participants autour de repas conviviaux, accompagnés de musique et d'une tombola. Pour ceux ne pouvant assister à ces événements, 1 100 paniers garnis ont été distribués par la Ville. La mobilisation des équipes municipales, des agents du CCAS et des élèves du lycée Maryse Bastié a contribué à la réussite de ces journées.

À LA CARTE TRAITEUR UNE HISTOIRE DE GASTRONOMIE

Ouvert en septembre 2024 à Hayange, À la Carte Traiteur allie restaurant et service traiteur après avoir débuté en 2017 avec des prestations pour mariages. L'établissement propose une cuisine raffinée sur place et assure buffets et réceptions pour particuliers et professionnels. Parmi ses spécialités, le filet mignon de veau, le foie gras maison et les noix de Saint-Jacques séduisent les gourmets. Plus qu'un savoir-faire culinaire, l'équipe privilégie une relation de proximité avec ses clients, offrant un service attentif et un excellent rapport qualité-prix. À la Carte Traiteur est désormais une adresse incontournable.



À la Carte Traiteur
14 rue de Verdun
Tél. : 03 74 47 28 72
alacartetraiteur.fr



Uñavila
Le Konacker
Instagram : @unavila
Facebook : UÑAVILA
Prise de RDV sur Planity ou
sur les réseaux sociaux

RÉVÉLEZ LA BEAUTÉ DE VOS ONGLES CHEZ UÑAVILA

Valérie est ravie de vous présenter Uñavila, sa micro-entreprise spécialisée dans la manucure russe. Après 17 ans d'expérience dans la vente de produits cosmétiques au Luxembourg, elle a choisi de se reconverter et de se former à cette technique de manucure de précision, alliant soin et élégance. Chez Uñavila, l'hygiène est une priorité : tout le matériel est de qualité et stérilisé. Dans un cadre chaleureux et cocooning, profitez d'un moment de détente autour d'un café ou d'un thé.

SALON ELLE & LUI 45 ANS DE SAVOIR-FAIRE DANS LA COIFFURE

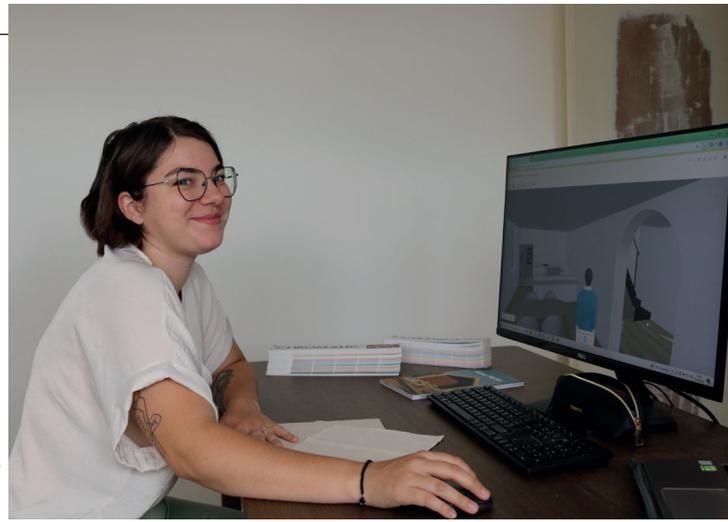
Depuis plus de 45 ans, le salon Elle & Lui fait partie du paysage hayangeois. Aux commandes depuis 10 ans, Cathy y a fait ses débuts à 17 ans avant d'en prendre la direction. En septembre dernier, le salon a déménagé au 45 rue du Maréchal Foch, conservant son esprit chaleureux. Spécialiste des coupes femme/homme et des soins lissants, Cathy fidélise une clientèle attachée à son savoir-faire. Découvrez son expertise et profitez d'une carte de fidélité avantageuse !

Salon Elle & Lui
45 rue du Maréchal Foch
Tél. : 03 82 84 19 77



HOP INTÉRIEUR LÉA RÉVOLUTIONNE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Léa Middernacht, 24 ans, a concrétisé sa passion pour l'optimisation des espaces en lançant Hop Intérieur, une entreprise de décoration et d'architecture d'intérieur. Des prestations 100% en ligne, rapides et abordables, pour permettre à chacun d'améliorer son intérieur sans exploser son budget. À partir de 59€, vous recevez une analyse détaillée de votre espace avec des conseils d'optimisation adaptés. Léa s'attache à repenser chaque mètre carré pour en tirer le meilleur parti. Sa promesse : rendre la décoration d'intérieur simple, rapide et abordable, avec des prestations claires et disponibles en quelques clics.



Hop Intérieur
20 impasse Yves Farges
hopgroupe.com
Instagram: @hop_interieur



Mystère Floral
10 place Saint-Jean
Tél. : 03 65 67 35 24
mysterefloral@gmail.com
Facebook : Mystère Floral

MYSTÈRE FLORAL LA PASSION AU SERVICE DE LA CRÉATION

Mystère Floral a récemment ouvert ses portes au Konacker. Derrière cette enseigne se cache Stéphanie, une fleuriste passionnée, qui cumule 8 ans d'expérience dans ce domaine. Stéphanie a décidé de faire le grand saut pour réaliser son rêve : combiner ses passions pour les fleurs, les plantes, la pyrogravure et la lithothérapie. Avec un goût prononcé pour le travail fait main, chaque création de Mystère Floral reflète son souci du détail et son engagement à offrir des produits uniques et authentiques. En s'installant à Hayange, Stéphanie souhaite partager son amour pour les fleurs et l'art tout en créant un espace accueillant pour tous. Alors, allez à sa rencontre et découvrez son univers.

SOIN S'THÉTIQUE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE À HAYANGE

À Hayange, Séverine Barbaro met son expertise au service de la beauté et du bien-être. Spécialisée dans les massages depuis 2021, elle a complété sa formation avec un CAP esthétique, élargissant ainsi sa palette de soins. Dans son institut, elle propose soins du visage, épilations, prothésie ongulaire, massages et maquillage, avec une demande particulièrement forte pour les épilations et la beauté des ongles. Passionnée par son métier et le contact humain, elle veille à offrir un moment de détente à chaque client. Son institut, conçu comme un espace cocooning, invite à s'évader du quotidien et à prendre soin de soi en toute sérénité.

Soin S'thétique
17 Rue Marie Gabrielle
Tél. : 07 77 97 26 35
Facebook : soin s'thétique
Instagram : soin s'thétique



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS HAYANGEOISES

Les associations de Hayange représentent une véritable richesse pour la ville. Par la diversité de leurs actions — qu'il s'agisse de soutien aux retraités ou d'organisation d'activités sociales et culturelles — elles contribuent à faire de Hayange une ville dynamique et fière de son tissu associatif. Monsieur le Maire et l'ensemble des élus souhaitent exprimer leur gratitude envers tous les bénévoles pour leur engagement quotidien et leur rôle essentiel dans l'animation des quartiers.

- 1. Association Sportive Saint-Nicolas-en-Forêt**
- 2. APE Hauts-Bois du Jura**
- 3. Association Mémoire Ouvrière des Mines de fer de Lorraine**
- 4. Western 57**
- 5. Union Sportive du Tournebride Hayange**
- 6. Diversity Dance School**
- 7. Pétanque Marspich**
- 8. Union Athlétisme Hayange Konacker**
- 9. Musculation Hayangeoise**
- 10. TGV Modélisme**
- 11. Club Aquariophile de Hayange**
- 12. Association des Marins et Marins anciens combattants Hayange et Vallée de la Fensch**





Louis I^{er} le Pieux : Le destin impérial de l'Occident se décide en Moselle

Après une digression qui nous a permis d'explorer l'histoire et les origines de l'église de Hayange dans le précédent numéro, nous avons laissé notre récit au crépuscule du règne de Charlemagne. Attardons-nous désormais sur son fils, dont l'histoire se mêle aussi à celle de nos contrées : Louis 1^{er}, dit le Pieux.

Des empereurs de chez nous

Lorsque Charlemagne s'éteignit en 814, il portait la double couronne de roi des Francs et d'empereur d'Occident. Fils de Pépin le Bref qui unifia le royaume des Francs et donna naissance à la dynastie carolingienne, il légua à la postérité un empire dont les frontières défiaient l'imagination : des cimes des Pyrénées aux confins du Danemark, des terres méridionales de Rome à l'orée des Balkans.

Issus du cœur de l'Austrasie non loin de chez nous, ces conquérants ne pouvaient se contenter des horizons étroits de leur berceau. Ils portaient en eux une soif insatiable d'expansion, un désir ardent de grandeur qui les poussait toujours plus loin, vers tant de royaumes à unir sous la bannière de l'Occident. Ils n'avaient de limites que celles que l'histoire voulait bien leur accorder. Leur terre d'origine, si noble et si digne fût-elle, ne constituait pour eux qu'un point de départ, trop modeste pour contenir l'élan impérial de leur destinée. Et pourtant, jamais ils ne l'oublièrent tout à fait. Sous leur règne, leur Austrasie natale et précisément la Moselle devint le théâtre discret de leurs desseins.



Encre et peinture sur parchemin datant de 826 représentant Louis le Pieux par Raban Maur publié dans *In honorem sanctae crucis* (Louanges de la sainte Croix), abbaye de Fulda (Allemagne)

Hayange attestée dès 841

À la disparition de Charlemagne en 814, son fils ceignit la couronne impériale sous le nom de Louis I^{er}, surnommé « le Pieux ». Ainsi débuta une lignée de « Louis » qui traverserait les âges jusqu'à Louis XVIII, mille ans plus tard. Premier souverain couronné dans la nef sacrée de Reims — une tradition que ses successeurs perpétueraient jusqu'à Charles X au XIX^e siècle —, il choisit,

comme Charlemagne, Aix-la-Chapelle pour y établir le cœur battant de son empire.

Mais son regard se tournait souvent vers notre région, et plus encore vers Thionville, dont le palais se dressait alors fièrement aux abords de la Moselle. L'antique *Theodonis Villa* constituait pour lui, comme pour son illustre père, une étape privilégiée sur les grandes routes reliant la Francie occidentale et la Francie orientale.

C'est dans l'ombre de cette grandeur que Hayange, humble village sous la tutelle des puissants comtes messins, commençait à tracer son sillon. Loin de rivaliser avec l'éclat de Metz ou la majesté de Thionville, elle pouvait néanmoins attirer l'attention du souverain par sa situation privilégiée. Carrefours de voies marchandes et prémices d'une activité sidérurgique encore jeune mais riche d'avenir, Hayange s'éveillait doucement au gré des ambitions carolingiennes.

Mais un autre lien, plus spirituel, venait ancrer Hayange dans l'histoire de ce règne. Louis le Pieux, fidèle à son surnom, cultivait une piété profonde et une affection particulière pour les fondations monastiques. L'abbaye de Sainte-Glossinde, joyau religieux de Metz, bénéficia de sa sollicitude. Une charte impériale de 821, bien que perdue dans les brumes du temps, a placé Hayange sous la protection de cette abbaye, un privilège que Louis le Germanique, petit-fils de Charlemagne, confirmerait en 875 par un acte solennel. Ce document, rare vestige de cette époque, révèle que Hayange, déjà paroisse, fédérait six annexes — Marspich, Algrange, Nilvange, Suzange, Erzange et Hamévillers —, témoignant de son importance certaine au sein d'un royaume encore clairsemé.

Carrefours de voies marchandes et prémices d'une activité sidérurgique encore jeune mais riche d'avenir, Hayange s'éveillait doucement au gré des ambitions carolingiennes.

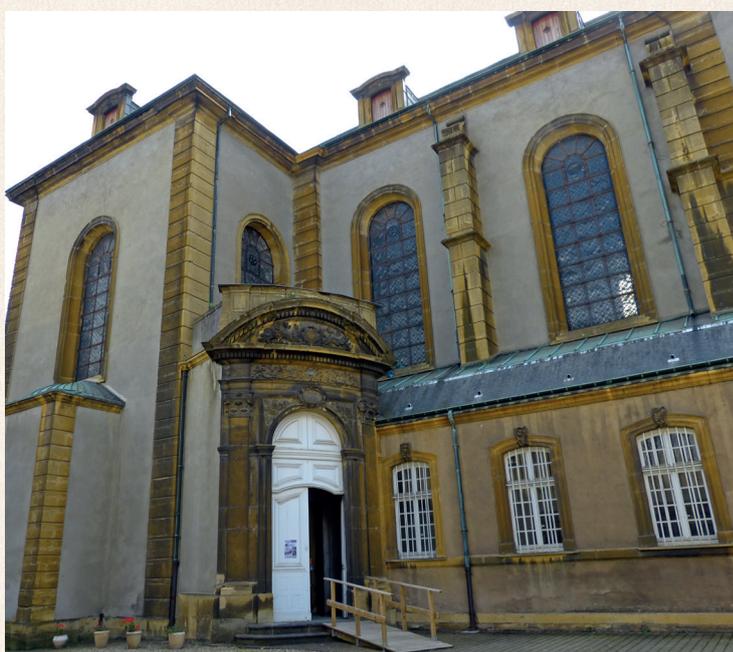
À l'origine de tout : le fer

L'historien Adrien Pritz, scrutateur passionné et bien connu des mémoires locales, avance une hypothèse aussi fascinante qu'insaisissable : et si Hayange et ses voisines de la Fensch devaient leur naissance aux forges forestières et aux filons de fer qui traversaient nos sols ? L'idée que ces villages aient émergé autour des braises rougeoyantes des premières fonderies, plutôt que l'inverse, dessine un tableau aussi mystérieux que le fameux dilemme

de l'œuf et de la poule... Bien que dépourvue de preuves irréfutables, cette conjecture s'accorde avec la chronologie : l'exploitation du fer, déjà présente à l'époque mérovingienne, semble accompagner l'éclosion de nos bourgs.

Charlemagne, dont l'esprit visionnaire s'étendait aussi bien aux champs de bataille qu'aux arcanes de l'administration, avait perçu le potentiel de notre région. Les premières traces écrites de l'industrie du fer, consignées dans ses capitulaires, en sont un lointain écho.

L'abbaye Sainte-Glossinde de Metz existe encore de nos jours. Fondée au début du VII^e siècle, il ne reste aujourd'hui plus de bâtiments de cette époque. L'actuelle abbatale construite en 1756 dans le pur style lorrain abrite les reliques de Sainte-Glossinde depuis 836.





Mineurs au Moyen-âge extrayant le métal du minéral. Gravure tirée de la *Cosmographia* de Sebastian Münster (Bibliothèque de Genève).

Comme l'a rappelé Adrien Pritz, l'empereur édicta des prescriptions administratives sur l'exploitation minière dans ses propres domaines. Thionville, cité dès 753, avec sa *curia regia* (cour royale) de Florange qui englobait Hayange et toute la vallée de la Fensch, comptait parmi les plus riches et prospères de ces domaines. Ils portaient en germe l'avenir d'une vallée qui, bien des siècles plus tard, s'illustrerait par ses forges grondantes.

Faute de sources historiques suffisamment étayées, l'histoire de Hayange à l'époque carolingienne reste néanmoins enveloppée d'ombres et de suppositions. La documentation se fait rare, et seules les quelques mentions émanant de la charte de Sainte-Glosinde nous apportent un éclairage, fût-il ténu, sur l'importance qu'avait alors notre cité. Il s'agissait certes d'une modeste bourgade, peuplée de quelques centaines d'âmes tout au plus, mais cette poignée d'habitants ne saurait être sous-estimée au regard d'un royaume

qui, à cette époque, ne comptait guère plus de dix millions d'habitants.

Ainsi, malgré le silence des archives, ce précieux document atteste qu'au cœur d'une France encore peu peuplée, dans le secret des sous-bois, entre le chant des marteaux et la fumée des âtres, une communauté prenait forme ; des hommes et des femmes continuaient, toujours plus nombreux, à se regrouper là pour former une cité qui avait déjà un nom : Hayange.

Thionville, pivot impérial des enjeux politiques

Pour saisir pleinement l'influence de Louis le Pieux sur la vallée de la Fensch, il faut se tourner vers Thionville, dont la situation géographique en faisait un point névralgique de l'Empire carolingien. Là, l'empereur réunissait ses vassaux, promulguait ses capitulaires et recevait les échos d'un empire aussi vaste que fragile. Déjà prise de Charlemagne, Thionville se distingua sous Louis I^{er} par

l'organisation de multiples assemblées et synodes orientant la politique impériale.

En 817, il y scella le sort de son héritage en le partageant entre ses fils, semant malgré lui les graines amères de dissensions futures. En 830, ces rivalités éclatèrent au grand jour : Lothaire, l'aîné, osa défier son père pour le détrôner, l'obligeant à une humiliante pénitence publique afin de « confesser ses crimes ». Toutefois, l'alliance avec ses frères se retourna bientôt contre lui, et Louis le Pieux, soutenu par plusieurs prélats, put reprendre son autorité impériale. C'est notamment lors du Concile de Thionville, en 835, que l'empereur fut rétabli dans ses droits, avant une cérémonie de réconciliation solennelle célébrée en la cathédrale de Metz.



« *des hommes et des femmes continuaient, toujours plus nombreux, à se regrouper là pour former une cité qui avait déjà un nom : Hayange.* »

Hayange, bien que discrète dans ces luttes de pouvoir, ne pouvait rester étrangère aux secousses d'un empire en mutation. Les décisions prises à Thionville, portées par les voies romaines traversant le continent, irriguaient jusqu'aux confins de nos villages. La proximité de ce palais impérial laissait transparaître une toile invisible reliant le souverain à notre terre.

Les nombreux actes impériaux de Louis citant Thionville comme lieu d'émission témoignent de ses fréquents séjours dans la région. Le choix de la Moselle n'était pas fortuit : non loin de là, Metz, capitale religieuse et culturelle de l'Austrasie, demeurait un centre majeur de la vie spirituelle où l'empereur entretenait des rapports étroits avec le clergé local, dont celui de Sainte-Glossinde.

Attaché à la Lorraine plus qu'à quelconque autre territoire de son empire, Louis le Pieux décida d'être inhumé à Metz, dans l'abbaye Saint-Arnoul, auprès de sa mère Hildegarde. Un fragment de son sarcophage est encore visible au musée de Metz.

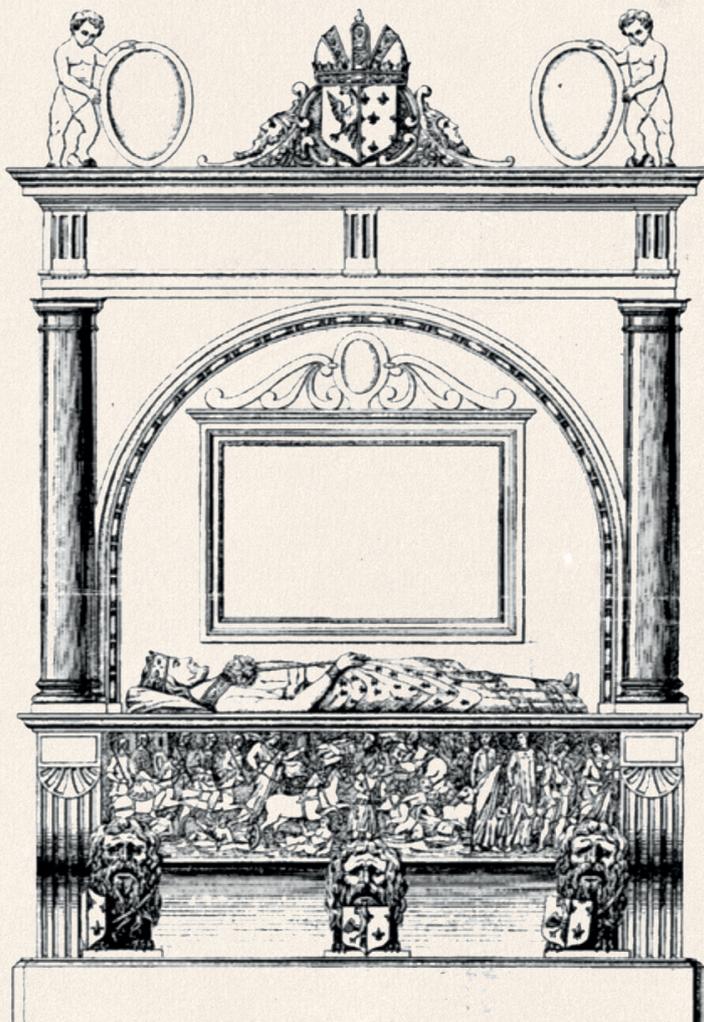
L'héritage puissant des carolingiens

Si aucune chronique ne confirme que Louis le Pieux posa jamais son regard sur Hayange, son empreinte s'y devine en filigrane. L'essor de la paroisse, la puissance croissante de Sainte-Glossinde et l'ordre carolingien qui structura ces terres en portent le sceau.

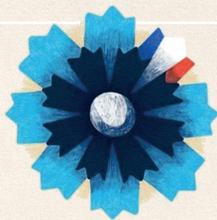
Thionville, résidence privilégiée de l'empereur, amplifiait cette influence, tissant un lien indéfectible entre la Moselle et la couronne. Peu de régions peuvent se targuer d'avoir vibré au rythme des pas des empereurs d'Occident ! Le souvenir de leur présence fut sans nul doute durant longtemps source de fierté locale.

Dans l'ombre de ces géants, Hayange, petite flamme dans la nuit franque, brillait d'une

lueur modeste mais tenace. Sous la garde des pères abbés, protégée par la foi et la loi impériale, elle s'enracinait peu à peu. Et tandis que Louis le Pieux passait de vie à trépas et léguait son trône si convoité, un nouveau chapitre allait s'ouvrir : celui de son fils Lothaire, dont le règne enfantait de la Lorraine, notre fière région dont Hayange deviendrait, avec le temps, le fidèle reflet. ■



En 1552, le siège de Metz par Charles Quint entraîna la destruction de l'abbaye Saint-Arnoul où reposait Louis I^{er}. Henri II, roi de France, fit élever un mausolée dans la nouvelle abbatale afin de célébrer la gloire impériale carolingienne dont le Valois se voulait l'héritier.



PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

LE GRAND SACRIFICE DU PEUPLE FRANÇAIS

Le 11 novembre dernier, Monsieur le Maire a rendu un hommage solennel aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Il a souligné l'ampleur du sacrifice consenti par plus d'un million de Français, rappelant les souffrances des combattants et des civils. Ce devoir de mémoire, l'importance des monuments aux morts et la transmission de cet héritage aux jeunes générations est essentiel. Il a appelé à l'unité et à la vigilance pour préserver les valeurs de liberté et de souveraineté chèrement acquises.



GUERRE D'ALGÉRIE

L'INSTRUMENTALISATION DU PASSÉ DOIT CESSER

Le 5 décembre, Monsieur le Maire a honoré la mémoire des soldats français, des harkis et des civils victimes des terroristes du FLN durant la guerre d'Algérie, déplorant la résonance persistante de ce conflit actuellement en France. Il a dénoncé l'instrumentalisation du passé et la culpabilisation historique, plaidant pour une reconnaissance pleine et entière du sacrifice de ceux qui ont combattu pour la France. Il a rappelé que la lutte contre le totalitarisme demeurerait cruciale, évoquant l'emprisonnement arbitraire de l'écrivain Boualem Sansal par le gouvernement algérien.



SAINTE-BARBE

LES POMPIERS, HÉROS DU QUOTIDIEN

Lors de la fête de la Sainte-Barbe, Monsieur le Maire a rendu un hommage appuyé aux sapeurs-pompiers, mettant en lumière leur courage, leur engagement quotidien et les sacrifices qu'ils consentent pour protéger la population. Il a évoqué avec émotion ceux qui ont perdu la vie en service et dénoncé les violences dont sont parfois victimes ces héros du quotidien. L'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019 nous a rappelé combien leur bravoure et leur efficacité étaient immense. Enfin, le maire a exprimé sa gratitude aux pompiers et à leurs familles, soulignant l'importance de soutenir leur mission et de reconnaître leur rôle essentiel au sein de la société.



HAVANGE SE SOUVIENT

Prochains événements

Dimanche 18 mai

FÊTE DE QUARTIER DU KONACKER

organisée par la MJC-MPT Boris Vian
📍 Place Saint-Jean

Samedi 24 mai

MISS HAYANGE

📍 Le Molitor
🕒 20h30
Billetterie : www.ville-hayange.fr

Dimanche 8 juin

FÊTE DE QUARTIER DE SAINT-NICOLAS-EN-FORÊT

organisée par le CASC
📍 Devant le CASC - Espace La Clairière

Samedi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

📍 Au centre-ville
🕒 20h00

Jeudi 26 juin

THÉ DANSANT CCAS

📍 Le Molitor
🕒 14h00
Inscription au CCAS du 26/05 au 20/06

Samedi 28 juin

SAINT-JEAN

📍 Parc de l'Orangerie
🕒 17h00

Samedi 5 juillet

BAL POPULAIRE DE SAINT-NICOLAS-EN-FORÊT

📍 Place Edith et Hervé Bonnet
🕒 18h00

Vendredi 11 juillet

HAYANGE GARDEN PARTY

📍 Parc de l'Orangerie
🕒 18h30
Billetterie : www.ville-hayange.fr

Dimanche 13 juillet

FÊTE NATIONALE

📍 Place de la Mairie
🕒 18h45

Samedi 19 juillet

BAL POPULAIRE DE MARSPICH

📍 Rue du 6 juin 1944
🕒 18h00

Samedi 26 juillet

BAL POPULAIRE DU KONACKER

📍 Place Saint-Jean
🕒 18h00

Du 28 juillet au 3 août

ÎLE AUX ENFANTS

📍 Parc de l'Orangerie
🕒 10h00 à 19h00

Les 9 et 10 août

FÊTE DU MOUTON

organisée par Marspich Si Tu Veux
📍 Rue du 6 juin 1944

Dimanche 7 septembre

FÊTE DU COCHON

📍 Place de la Mairie
🕒 dès 10h30

NAISSANCES



2021 :

Leona MAMUTOVIC

Août 2024 :

Ayla LA TORRE MARCOURT

Alice SPORMEYEUR

Septembre 2024 :

Liam, Gaël ALLAILI

Mailan REMY MONCHIERI

Isaac Besson Dabo

Octobre 2024 :

Théo, Jules BIEHL

Lauria, Deil, Alice KLINGLER

Sofia MAISTO

Billie DOUVILLE

Ethan DOUVILLE

Novembre 2024 :

Malone JULIEN

Manon HALTER

Arthur de SAN CEFERINO

Ugo THILMONT

Décembre 2024 :

Julian BARTHELEMY

Léa BERISHA

Janvier 2025 :

Marceau EQUEY

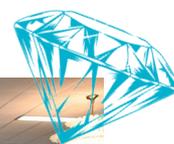
Claude FOSSEY née LEYVAL

Février 2025 :

Aaron FRESNEAU

NOCES

NOCES de Diamant



19/10/2024

Gaetano PACIONE
et Maria TAMMARO



09/11/2024

André THILMONT
et Danielle HUBERT

NOCES d'Or



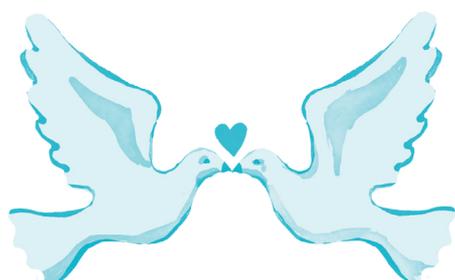
02/11/2024

Roger DUBOIS
et Sylviane LEFONDEUR



21/12/2024

Joseph SZABO
et Béatrice LA CAPRUCCIA



23/02/2025

Michel LAUNOY
et Danièle CONTI



Septembre 2024 :

Gilles WITTMER
Jocelyne LAURENT
Bernard HOUDIN
Christiane GALANTINI
Eliane BOURGASSER
Valérie RIMLINGER
Roger ASTACHANKO
Gilbert GREMESE

Octobre 2024 :

Annick GORI
Patrice CHARLIER
Louise BRAGANTINI
Guy JEWANSKI
Marthe NOWAK
Genova GIOVANNI
Tosca PICA

Novembre 2024 :

Christiane FLIEGER
Patrice MICHELON
Fernanda FORTMANN
Antoine MUSIAL
José IZQUIERDO

Décembre 2024 :

Marc BUSCHE
Roger RAU
Jacques BESNARD
Jeanne MORO
Patrick BERSWEILER
Janvier 2025 :
Martine CREUTZER
Jean Marie PETER
Christophe HOULLE

Charline AUTEM
Charles ZINGER
Raymond BOUR
Janine JACQUES
José WOLPERT
Claude FOSSEY

Février 2025 :

Geneviève MELONI
Marie-Thérèse WEBER
Gisèle STEINMETZ
Else PIERRON
Jean BUCZKOWSKI
Jean-Paul BERAUD
Danielle THILMONT
Bernard PAJOT
Nicolas KOLOSZCZYK

MARIAGES



04/10/2024

Abdoul, Moumouni DJIBRILLA KOUTCHI
et Jacky, Sorelle ABOUDOU



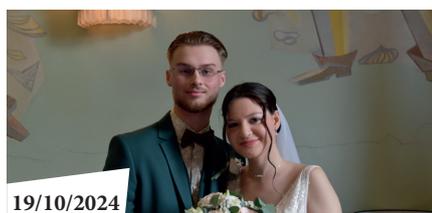
05/10/2024

Luca HOTTIER
et Gwendoline GALLO



12/10/2024

Elie OMS
et Charline MAIX



19/10/2024

Yanis NACHER
et Viviane BAUMANN



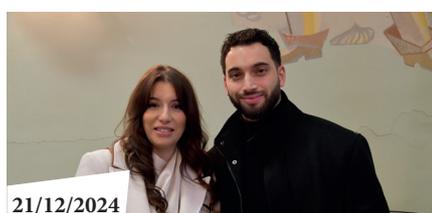
02/11/2024

Mickaël THONY
et Aurélie MENDEZ



23/11/2024

Cyril RANGHELLA
et Cynthia DANIELE



21/12/2024

Mike MESSAOUDENE
et Inès BAÏTICHE



21/12/2024

Julien POJER
et Karolina WASIK



15/02/2025

Geoffrey MULÉ
et Juliette BUIRETTE



22/02/2025

Alfredo AURIS
et Maria-Lujan AYALA



Les groupes politiques s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la Loi n°2022-276 du 27 février 2022 relative à la démocratie de proximité.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE ENSEMBLE, CONTINUONS POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Monsieur le Maire a présenté le budget 2025 de la Ville de Hayange : un budget responsable, permettant d'augmenter significativement les subventions aux associations essentielles à la vitalité de notre ville, tout en maintenant stables les impôts locaux et les tarifs municipaux tels que le périscolaire, inchangés depuis maintenant onze ans.

Le même jour, la ville voisine de Serémange-Erzange, dirigée par une municipalité communiste, adoptait elle aussi son budget, décidant d'endetter lourdement la Ville pour maintenir son train de vie, tout en réduisant les subventions aux associations, les services à la population et les emplois jeunes. Ce contraste flagrant souligne la bonne gestion de Hayange, qui, malgré une augmentation continue des charges obligatoires et une baisse des dotations de l'État, réussit à préserver son équilibre financier.

Nous croyons que la gestion municipale doit être aussi rigoureuse que celle des finances personnelles des Hayangeois. C'est avec cet objectif clair que Monsieur le Maire privilégie des dépenses réfléchies, utiles et maîtrisées, en

contrôlant les effectifs municipaux et en combattant activement tout gaspillage.

Cette politique rationnelle et cohérente n'est hélas pas partagée par les élus de l'opposition municipale, qui n'ont pas voté ce budget. Ces élus, notamment ceux d'extrême-gauche et socialiste emmenés par Madame Chini et Monsieur Wobedo, semblent préférer l'exemple regrettable de leurs amis communistes à Serémange-Erzange, où la mauvaise gestion impacte directement les habitants.

L'opposition réclame davantage de dépenses sans jamais suggérer de véritables économies. Comment pourraient-ils financer ces nouvelles charges si ce n'est en diminuant des dépenses essentielles ou en augmentant fortement les impôts locaux, comme ils l'ont déjà proposé auparavant ?

Après deux mandats, il est temps de dresser le bilan : Hayange se classe désormais première de sa catégorie en Moselle au palmarès 2025 des villes où il fait bon vivre. Ce résultat remarquable est le fruit d'efforts constants : rénovations des écoles, modernisation des espaces publics et équipements sportifs, renforcement de la sécurité, soutien accru aux activités associatives et culturelles, ainsi qu'à l'action sociale menée par le CCAS en faveur des personnes les plus fragiles et des aînés.

Ce bilan nous honore profondément, mais loin de nous en satisfaire, il nous incite à poursuivre nos efforts pour améliorer sans cesse le cadre de vie et l'ensemble des services proposés à tous les habitants de Hayange.

GROUPE D'OPPOSITION

GROUPE CHANGER D'ÈRE

R. Adam, A. Mikula, A. Canouil.

Un nouvel épisode inacceptable de violence faite aux femmes s'est produit dans notre ville. Nous exprimons notre profonde solidarité envers la victime, sa famille et le passant grièvement blessé. Ce drame rappelle l'urgence d'une action collective contre les violences.

Le « tout sécuritaire » revendiqué par la majorité RN n'a pas endigué la hausse de faits divers et incivilités subis par les Hayangeois : stationnements anarchiques, rodéos urbains, décharges sauvages, violences intra-familiales. Si la sécurité relève en partie de l'État, le maire dispose de leviers au-delà de la vidéosurveillance. La police municipale doit jouer un rôle clé, en appui du travail associatif.

Nous appelons à une collaboration renforcée entre forces de l'ordre, justice, associations et habitants pour restaurer la confiance autour des valeurs républicaines.

GROUPE HAYANGE EN HARMONIE

Un Noël à l'économie...ou presque

Hayange a fêté Noël en mode « gestion responsable ». Enfin, sauf pour les illuminations, qui ont brillé jusqu'en février comme chaque année. En revanche, le défilé de Saint-Nicolas,

tradition chérie des familles, a disparu. Priorité aux économies ! Dommage qu'elles n'aient pas visé ces guirlandes lumineuses éclatantes en plein hiver. Faut-il rappeler que Saint-Nicolas ne consomme pas d'électricité, juste un peu de magie et de sourires d'enfants ? Espérons que cette année, la gestion soit un peu plus... éclairée et que la tradition soit respectée.

Nathalie AMBROSIN et Gilles WOBEDO

EN PRÉSENCE D'ASSIA ROOSZ TOMENTI, MISS LORRAINE 2024 &
DEMI-FINALISTE MISS FRANCE 2025

LA VILLE DE HAYANGE
VOUS PRÉSENTE

 Miss
Hayange
pour Miss Lorraine

 Miss
Lorraine
pour Miss France



Credit photo : Carolynne HERVÉ - @anacarolina_photography

ÉLECTION MISS HAYANGE 2025

SAMEDI 24 MAI 2025 à 20h30

Ouverture des portes à 19h45

Informations et billetterie sur www.ville-hayange.fr
Salle Le Molitor - Place de la Résistance et de
la Déportation - 57700 HAYANGE



Dana
Makeup



Diadème
Couture



Mika
Photographie



#HGP HAYANGE GARDEN PARTY FESTIVAL

11.07 / 18:30

PARC DE L'ORANGERIE

FOOD & DRINKS

DJ SET // MATHIS N & GUEST DJ



Infos et billetterie : www.ville-hayange.fr



VILLE DE
HAYANGE